

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 19 (1957)
Heft: 4

Artikel: Tâches et prestations de l'importateur de machines agricoles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tâches et prestations de l'importateur de machines agricoles

Pour accomplir sa noble tâche de nourricière du pays, l'agriculture suisse doit faire face aujourd'hui à des conditions toujours plus difficiles: les prix de ses produits sont trop bas, elle souffre du manque de main-d'œuvre et de terres cultivables, les frais de salaire sont importants. Aussi l'agriculteur se voit-il obligé de travailler plus rationnellement et de recourir à la mécanisation et à la motorisation. Les conditions très variées de notre pays rendent cette tâche passablement difficile. En étudiant et en introduisant les méthodes de travail appliquées à l'étranger, on constate souvent que les machines et instruments suisses correspondants n'existent pas, ou bien que leur nombre ou le choix offert sont insuffisants. Il ne reste alors plus qu'à chercher ailleurs les auxiliaires mécaniques éprouvés permettant de mettre les nouvelles méthodes en pratique. Un tel état de choses entraîne des tâches déterminées pour l'importateur de machines agricoles.

Les difficultés qui se présentent pour lui commencent avec le choix de machines et instruments appropriés. Les fabriques de l'étranger travaillent pour de gigantesques régions de vente, embrassant parfois des continents entiers. Aussi ne peuvent-elles toujours prendre suffisamment en considération nos conditions particulières. En outre, l'agriculteur suisse exige beaucoup des machines étrangères. Une grande expérience s'avère donc nécessaire pour opérer le choix de modèles de machines adéquats et ayant fait leurs preuves. L'importateur doit ensuite procéder en Suisse même à des essais avec ces machines — généralement en collaboration avec l'IMA (Brougg) —, essais qui sont effectués à ses risques et à ses frais. Les machines ou instruments ayant prouvé à cette occasion leurs aptitudes, après avoir été mis en service dans les conditions les plus difficiles, sont alors prêts pour l'écoulement sur le marché indigène.

Etant donné que l'importateur ne dispose pas d'une organisation de vente aussi vaste que celle des fabricants suisses, il vend en général directement au consommateur, sans passer par des revendeurs. C'est la raison pour laquelle il faut un service d'après vente qui soit impeccable. Des monteurs spécialisés sont envoyés dans les usines de l'étranger, aux frais des maisons d'importation, pour y faire de courts stages d'instruction. Ces monteurs sont motorisés en partie et les voitures spéciales réservées au service de la clientèle sont de plus en plus employées. Des ateliers dotés d'installations modernes permettent d'exécuter les réparations et les révisions dans les délais les plus courts. Un personnel expérimenté s'occupe du service des pièces de rechange, cette «pharmacie» des machines. L'établissement d'un stock de pièce de rechange exige de vastes locaux et engloutit d'énormes sommes d'argent. Etant donné les longues voies de transport, l'importateur doit disposer d'une masse de pièces de rechange aussi importante que diverse afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes. La variété des machines et des instruments, ajoutée à

l'apparition constante de types nouveaux, étend le domaine des pièces de rechange de telle sorte que seul un personnel possédant une expérience de plusieurs années est à même d'exécuter son travail comme il faut. Celui-ci comprend notamment la tenue d'un fichier, l'effectuation de contrôles, nécessite une documentation importante et de nombreux ouvrages de référence. Bref, tous les auxiliaires que la technique met à disposition, sont employés dans le service interne de la maison d'importation pour arriver à un travail rapide et sûr avec le minimum de frais.

L'acheteur qui a accordé sa confiance à un importateur conscientieux ne sera pas déçu. Il n'est pas rare que des pièces de rechange soient encore livrées 30 ans et même 60 ans après un achat. On rencontre cependant certains importateurs peu au courant de leur branche d'activité et ne possédant pas de service d'après vente, qui arrivent à vendre n'importe quelle machine à plus d'un agriculteur grâce à leurs boniments. De pareils parasites doivent être évités.

Dans son intérêt réel, l'agriculteur suisse a meilleur temps de ne s'adresser qu'à des firmes importatrices connues et de confiance. En achetant là, il aura un produit de qualité et jouira d'avantages qu'il ne trouvera pas ailleurs.

L'importateur de machines s'efforce de servir l'agriculteur et de l'aider dans la mesure où il le peut. Il est conscient de l'importance de la paysannerie et des multiples aspects de la profession d'agriculteur, souvent pénible, mais combien belle. Il soutient le paysan en lui permettant, grâce à des auxiliaires mécaniques d'un prix aussi réduit que possible, d'obtenir en temps utile les plus belles récoltes, de les rentrer et d'en transformer les produits de façon rationnelle.

Du point de vue économique, on n'oubliera pas non plus que l'importateur acquitte des droits de douane de 20 à 30 francs par 100 kg, en moyenne, et que les frais de transport à payer jouent également un rôle important. D'un autre côté, l'agriculteur suisse est intéressé directement ou indirectement à l'exportation de beaucoup de produits agricoles et l'achat de machines importées est donc à recommander aussi en considérant les choses sous cet angle.

Remarque de la Rédaction — En prévision de la prochaine suppression des mesures de contingentement et l'inévitable afflux d'une quantité de types de tous genres qui en découlera, les considérations exposées ci-dessus par un importateur prennent toute leur valeur. Si des pièces de rechange ne peuvent plus être obtenues déjà après quelques années parce que certaines firmes éphémères ont cessé d'exister, on ne devra alors s'en prendre qu'à soi-même.

Rectification

Une erreur s'est malheureusement glissée dans notre article sur la prise de force qui a paru dans le no. 3/57 du «Tracteur». Au haut de la page 14, la mention «1. Dépendante de la boîte de vitesses» doit être remplacée par «1. Indépendante de la boîte de vitesses», et vice-versa pour la mention «2. Indépendante de la boîte de vitesses», qui doit être: «2. Dépendante de la boîte de vitesses». — Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de ce lapsus et d'en prendre en même temps bonne note.